

## 6 Société et Culture

Bienfaisance/Éducation à la protection de l'environnement

## Initier les tout-petits au tri sélectif des ordures

AJT

Libreville/Gabon

**L'ORGANISATION** non gouvernementale (ONG) "En avant pour la cité" a offert, samedi dernier, des bacs à ordures à l'école catholique Don Bosco de la SNI II, sise à Owendo. Une action intervenant après celle du mois dernier où l'ONG avait entretenu les apprenants de la même école aux dangers de la pollution. Les conviant à respecter et à préserver leur environnement. Samedi écoulé, l'heure



Photo : D.R

Sœur Laura, directrice de Don Bosco, réceptionnant les poubelles offertes par "En avant pour la cité"... Photo de droite : ... qui a saisi l'opportunité pour refaire entièrement la peinture de l'école.

était donc aux actes avec, notamment, un don de

poubelles de différentes couleurs. Orange pour les



Photo : D.R

déchets plastiques, noire pour les déchets ménagers

et/ou alimentaires, et bleue pour tout ce qui est cassable. Objectifs: initier les jeunes apprenants au tri sélectif des ordures. « C'est une œuvre de bienfaisance en partie sponsorisée par Gérard Ella Nguema, qui nous aide dans cette action que nous mettons en place sous les auspices de l'ONG "En avant pour la cité" », a tenu à préciser Alban Parfait Bilongou Bignoumba, président de l'ONG.

Selon lui, l'idée des bacs à ordures vise à encourager les tout-petits à respecter l'environnement. « L'école est bien tenue par les Sœurs.

Aussi, notre rôle s'est-il limité à poser ces poubelles pour aider les jeunes à collecter en triant leurs déchets et à refaire la peinture dans les vestiaires », a expliqué M. Bilongou Bignoumba.

Un geste louable salué par la directrice de ladite école, Sœur Laura. L'ONG "En avant pour la cité" veut se positionner en précurseur dans ce genre d'action. « On ne peut arrêter l'évolution. D'ici peu, nous serons peut-être appelés à développer la biomasse, et produire, pourquoi pas, de l'électricité à partir des déchets », a-t-il ajouté.

## Journée citoyenne/Ministère du Budget et des Comptes publics...

## Les agents mobilisés pour leur cadre de travail

P.M.M

Libreville/Gabon

**LE** personnel du ministère du Budget et des Comptes publics a procédé, samedi dernier, au nettoyage de leur environnement professionnel. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée citoyenne, célébrée chaque premier samedi du mois, sur toute l'étendue du territoire national. Les agents ont donc mis à profit ce concept pour embellir leur cadre de travail. Couches de peinture, dé-



Photo : Prissilla Mousavou Mouily

Les agents du Budget ont marqué la journée citoyenne en nettoyant leur milieu de travail.

poussiérage des murs, curage des caniveaux... ont constitué le lot des tâches accomplies à cette occasion. A ce qui se voit, la journée citoyenne, insti-

tuée par les plus hautes autorités du pays, est devenue une règle à laquelle plus aucune institution n'entend déroger. « Nous nous sommes mobilisés ce

matin pour embellir notre environnement de travail. Tous les agents sont présents, notamment les techniciens de surface pour respecter ce concept du chef de l'État. Nous voulons nous approprier la journée citoyenne qui revêt un caractère sanitaire. Pour notre bien-être, il est important de travailler dans un environnement sain », a souligné Michel Mbina,

secrétaire général adjoint 1 du ministère du Budget et des Comptes publics. A travers ce geste citoyen, qu'ils ont promis de renouveler, les agents dudit ministère veulent apporter leur contribution à la lutte contre l'insalubrité. Tout en raffermissant leurs rapports. « Nous avons procédé au nettoyage de nos locaux. Mais, au-delà de cet aspect, la

journée citoyenne est l'occasion, pour nous, de communier entre collègues et d'oublier un peu nos contraintes professionnelles. Il est très souvent rare de nous retrouver ainsi. Ce rendez-vous citoyen est intéressant, d'autant qu'il permet à la fois d'assainir notre environnement de travail et de renforcer nos rapports », a ajouté M. Mbina.

## ... et à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) Choix porté sur le Centre de santé de La Peyrie

P.M.M

Libreville/Gabon

**PRÈS** d'une centaine d'agents de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) étaient déployés, samedi dernier, au Centre de santé de La Peyrie. Coïncidant avec la journée citoyenne célébrée chaque premier samedi du mois, cette initiative est à inscrire dans le cadre de leur campagne d'embellissement des centres de santé de Libreville. Pour cette première sortie, l'on a enregistré une forte mobilisation des agents de la Cnamgs qui ont procédé au désherbage des alentours dudit centre de santé, au ramassage des ordures et bien d'autres objets souillés. Le choix de cette structure sanitaire n'est pas fortuit. Selon les initiateurs, son état de délabrement avancé a interpellé les responsables de la



Photo : Prissilla Mousavou Mouily

Les agents de la Cnamgs ont nettoyé les alentours du centre de santé de La Peyrie.

Cnamgs, qui ont décidé d'effectuer des travaux de réfection.

« Parce que la solidarité a un sens à la Cnamgs, nous avons pensé à assainir le centre de santé de La Peyrie, qui est dans un état de délabrement. Nous avons lancé notre campagne d'embellissement des centres de santé. Et les travaux de réfection sont déjà lancés », a indiqué Guy Francis Bignoumba, conseiller du directeur général de la Cnamgs.

La journée citoyenne est une première pour le personnel de la Cnamgs. Son déploiement sur ce site sa-

nitaire n'a laissé personne insensible. « Nous sommes agréablement surpris et honorés que notre structure ait retenu l'attention des responsables de la Cnamgs qui, dans le cadre de leur campagne d'embellissement des centres de santé, a décidé de nous apporter un coup de pouce. Le plus gros des travaux à faire concerne essentiellement le rafraîchissement des façades, la plomberie... Nous sommes très reconnaissants pour cet appui », a déclaré le médecin-chef du centre médical de La Peyrie, le Dr Lyse Aleley Moukagui.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DÉBITEURS**

Compte tenu du contexte économique actuel et tenant compte des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n° 3 de son Conseil d'Administration du 07 Novembre 2017**, initie du **01 Février au 30 Avril 2018**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif.

**Condition d'accès :**

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette
- 2- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

**NB :** Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Une équipe dédiée des agents de la Direction du Recouvrement se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions.

Fait à Libreville, le 19 Janvier 2018.

Le Directeur Général



Dr. Nicole ASSILA

1432 01 797300

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 134 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432  
www.cnsa.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialedegabon-official

